



**LE CONSEIL DE L'ORDRE**

**DECISION N° 001 /BRKG/CO/2014 DU 1<sup>ER</sup> MARS 2014 PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

Le conseil de l'Ordre du barreau de Kinshasa Gombe,

Vu l'ordonnance-loi n° 79-028 du 28 septembre 1979 portant organisation du Barreau, du corps des Défenseurs judiciaires et du corps des Mandataires de l'Etat, spécialement en son article 43 ;

Vu la décision n° CNO/8/87 du 19 août 1987 portant Règlement intérieur cadre des Barreaux de la République Démocratique du Congo tel que modifiée par la décision n° 04/CNO du 24 février 2001, spécialement en son article 85 ;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Barreau de Kinshasa ;

Vu la décision n° 184/BRKG/CO/2009 du 27 décembre 2008 portant règlement de la commission de formation professionnelle spécialement en son article 2 ;

Vu la décision n° 185/BRKG/CO/2009 du 10 janvier 2009 portant nomination des membres de la commission de formation ;

Vu la nécessité de désigner les membres de la commission de formation professionnelle ;

Sur proposition de Monsieur le Bâtonnier ;

**DECIDE :**

*Article 1* : Sont désignés membres permanents de la commission de formation aux fonctions en regard de leurs noms les avocats dont les noms sont repris ci-dessous :

1. Bâtonnier MWANZA MBIYA TSHIPEPELA : Président de la commission
2. Maître KALUBA DIBWA Dieudonné : Vice-Président chargé de la formation des stagiaires.
3. Maître MULAND -A-MULAND Guy : Vice-Président chargé de la formation continue.
4. Maître MPUNGA YENDE : Membre
5. Maître MUPILA NDJIKE K. : Membre
6. Maître LUTUMBA wa LUTUMBA : Membre
7. Maître WENGA ILOMBE Willy : Membre

*Article 2* : Les dispositions de la présente décision abrogent toutes les autres antérieures et contraires.

*Article 3* : La présente décision entre en vigueur à la date du 01 mars 2014.

Ainsi décidé à la réunion du conseil de l'Ordre du Barreau de Kinshasa/Gombe tenue ce 1<sup>er</sup> mars 2014, à laquelle siégeaient : Maître Edouard MUKENDI KALAMBAYI, Bâtonnier, Maîtres BOLEBE EKOSS'O GOMBE, MBELU MUNSENSE, LUMBALA ILUNGA Victor, NTETIKA MBAKATA JA, KASANDA KATAPA Peterson, ESSANGA BOLENDIA Blandine, MUBUIS MBOM-A-MUMBEL, NTOYA MAKONKO, MFUNDU LUKOKI, NDINGI NLENDIA et MULAMBA BEYA Conseillers.

Pour Expédition Certifiée Conforme,

Le Secrétaire de l'Ordre

Maître Aimé NTOYA MAKONKO

